Feu de bonne mémoire : piété et notoriété chez les Parisiens de Saint-Germain l'Auxerrois au XVe siècle et au début du XVIe siècle

Anne Massoni

▶ **To cite this version:**

Anne Massoni. Feu de bonne mémoire : piété et notoriété chez les Parisiens de Saint-Germain l'Auxerrois au XVe siècle et au début du XVIe siècle. Temporalités, revue du CERHILIM (Centre de recherche historique de l'Université de Limoges), 2004, Temporalités, Cahiers du CERHILIM, 1, p. 13-24. hal-01374243

HAL Id: hal-01374243
https://unilim.hal.science/hal-01374243

Submitted on 13 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

"Feu de bonne mémoire" : piété et notoriété chez les Parisiens de Saint-Germain l'Auxerrois au XV^e^ et au début du XVI^e^ siècle

Anne Massoni
Université de Limoges

Quiconque visite une église remarque souvent les traces de l'existence d'êtres disparus mais qui ont laissé derrière eux, sous forme d'armes gravées dans la pierre ou de noms lisibles sur une dalle funéraire, le souvenir de leur vie passée. De ce fait, une église est souvent un monument donnant l'impression d'avoir été habité et de l'être encore. Ces traces d'existence laissent aussi méditer sur la vanité de ceux qui, au delà de leur existence, ont voulu laisser au futur la marque de leur renommée, tant ces traces sont parfois ténues et difficiles à déchiffrer. L'église Saint-Germain l'Auxerrois de Paris, fondée au VII^e^ siècle sur la rive droite de la Seine et devenue le centre de la plus vaste paroisse de la capitale au Moyen Âge, fut un lieu de vie pour des milliers de personnes durant cette période, qu'elles appartiennent au clergé canonial qui la dirigeait ou aux paroissiens qui y pratiquaient leur religion. À l'époque moderne, Saint-Germain symbolisait même le renom car elle abritait les tombes des artistes les plus célèbres[1]. De manière plus générale, l'église fut longtemps riche de monuments funéraires de très belle facture mais dont les historiens de la capitale déploraient déjà la disparition presque totale au XIX^e^ siècle[2]. Cela s'explique par les avatars habituels que connaissent les bâtiments anciens mais aussi par le fait que Saint-Germain, paroisse royale, fut terriblement saccagée lors d'une émeute qui éclata à cause du service funèbre célébré en l'honneur du duc de Berry en février 1831[3]. La chaire fut fracassée, le banc d'œuvre cassé, les vitraux brisés, les tombeaux violés et la sacristie dévastée. Avant que l'église ne soit restaurée à partir des années 1840, des fragments de pierres tombales disparurent encore et des plaques de cuivre armoriées furent détachées des cercueils qu'elles ornaient. Et pourtant, la collégiale abritait jusqu'à cette date de nombreuses traces du renom de Parisiens qui y affichèrent leur statut social, la place qu'ils avaient eue dans la paroisse et qui tenaient à ce que leur patronyme puisse être identifié et reconnu au delà de leur appartenance à une collectivité. Ils utilisèrent pour cela des supports très divers mais qui avaient tous en commun la qualité d'être pérennes afin que ces marques subsistent le plus longtemps possible. La confrontation des sources écrites et des sources archéologiques permet de confirmer ce qu'écrivent les auteurs anciens. Les traces de la notoriété des plus notables habitants de Saint-Germain se lisent dans l'église actuelle qui date pour sa majeure partie du XV^e^ siècle. Les relevés effectués par les érudits du XVIII^e^ siècle ont permis de reconstituer un épitaphier[4] de l'église qui complète avec grand profit les quelques inscriptions qui subsistent encore. Mais ce sont les sources écrites par les principales instances de l'église[5], particulièrement au XV^e^ siècle, qui fournissent

---

[1] BOINET (A.), *Les églises parisiennes (Moyen Âge - XVIII^e^ siècle)*, t. I, Paris, Éditions de Minuit, 1958, 524 p., p. 274. L'auteur donne la liste de ces artistes aux p. 274-275.

[2] GUILHERMY DE (M. F.), *Inscriptions de la France du V^e^ siècle au XVIII^e^ siècle* , t. I : *Ancien diocèse de Paris*, Paris, Imprimerie Nationale, 1873, 816 pages, p. 157.

[3] LIMOUZIN-LAMOTHE (R.), "La dévastation des églises de Paris et de la banlieue lors de l'émeute de Saint-Germain l'Auxerrois (14-15 février 1831)" dans *Bulletin de la Société d'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 1962 (1963), p. 36-37.

[4] *Épitaphier du Vieux Paris*, LESORT (A.) et VERLET (H.) éd., t. V, fascicule premier : *Saint-Germain l'Auxerrois*, Paris, Imprimerie Nationale, 1974, 263 pages.

[5] Il s'agit principalement des registres capitulaires (Archives Nationales, LL 393 à 400, 1382-1522), d'un inventaire des biens mobiliers du chapitre en 1461-1463 (AN, L 569 pièce n°4) et d'un "matrologe" ou

le plus d'informations sur l'identité de ces personnes dont la réputation se matérialisait dans l'espace du bâtiment et sur l'appropriation qu'elles se sont faites de cet espace sacré dans le but de manifester leur notabilité de leur vivant et surtout de laisser les moyens d'en faire mémoire après leur mort.

À l'intérieur d'une église, la manière la plus noble pour une personne de laisser une marque est de participer à l'embellissement et à l'enrichissement du lieu et de ses occupants. Les archives du clergé canonial ou "communauté" de Saint-Germain l'Auxerrois, c'est-à-dire des chanoines mais aussi des chapelains et des vicaires du chœur, témoignent comme celles des marguilliers de la fréquence des dons faits à l'église par clercs et laïcs. Tous ces dons ne visent pas à célébrer la munificence de ceux qui les font : le 6 juin 1410[6], le doyen du chapitre Guillaume de Gaudiac y apporte tout un ensemble de vaisselle sacrée donné pour le service divin par un paroissien anonyme qui ne souhaite pas être connu mais pour lequel on décide de prier. Néanmoins, ces gestes sont assez rares. D'autres peuvent être discrets par la place qu'ils occupent dans l'église, c'est le cas de tableaux peints offerts par des personnes qui ont pu s'y faire représenter en donateur ou y laisser une marque d'identification. Le 19 novembre 1451[7], un bourgeois de Paris offrit une "image" de sainte Barbe dont il voulait qu'elle fût placée derrière le maître-autel. Le prix de ces tableaux laisse pourtant deviner le niveau de fortune de ces bourgeois.
Au sein du corps que forme la communauté, cette volonté de participer au bien commun tout en participant à sa propre renommée est encore plus perceptible. Plusieurs doyens, chefs du chapitre, ont fait don de livres, denrées chères elles aussi. Jean Cheneteau, chanoine depuis 1446 et doyen de 1451 à sa mort en 1469, qui fut greffier au Parlement puis conseiller clerc, fit ainsi cadeau de cinq livres détaillés par l'inventaire de 1461-1463[8] : " Item ung aultre psaultier donné par monseigneur Jehan Cheneteau, doyen d'icelle église, commençant on second fueillet après le kalendrier : "*Quem proicit*" et ou pénultime : "*Raus germane*". Item ung aultre psaultier donné par lui, commençant au second fueillet après le kalendrier : "*Quem proicit*" et ou pénultime : "*Clitus ab ipsius*". Item ung grant livre couvert de vert donné par icelui doyen à xviii grans boullons de cuivre de costé et d'aultre, où est le service de monseigneur saint Germain et de plusieurs aultres festes solennelles, commençant ou second fueillet : "*Et complevit labores illius*" et ou pénultime : "*Erige me*". Item ung aultre grant livre couvert de paers et ferré pareillement de xviii grans boullons, ouquel est le service de Noël et de plusieurs autres festes aussi donné par lui commençant ou second fueillet : "*Isti ceci*" et ou pénultime : "*Evonae viri*". Item ung aultre grant livre pareillement donné par lui couvert de vermeil à xviii grans boullons comme dessus, où sont les messes des festes sollennelles dont les aultres deux cy dessus escrips font mencion, commençant ou second fueillet : "*Viderunt omnes*" et ou pénultime : "*Ipse dabit*". On le remarque, certains de ces livres sont spécifiquement utiles à la paroisse Saint-Germain. Jean n'y laissa pas forcément de signe distinctif mais la mémoire collective est là pour en faire office. C'est encore plus vrai avec le don de Jean Vivien, doyen vingt ans plus tôt, de 1427 à 1438, président à la Chambre des Enquêtes, qui donna[9] : "Item ung collectaire

---

registre des affaires de la fabrique de 1488 (LL 728 et copie en LL 729).
[6] AN, LL 394 f°94v.
[7] AN, LL 396 f°5.
[8] AN, L 569 pièce n°4 f°2-2v.
[9] AN, L 569 pièce n°4 f°2v.

tout neuf lessié à la dite église par feu maistre Jehan Vivien, en son vivant doyen de la dicte église, commençant ou second feullet après le kalendrier : "*Vit super nos*" et ou pénultime : "*Concede misericors*". Que dire de la mémoire laissée par le doyen Maurice (1189-1202) qui légua un bréviaire à l'usage de la paroisse, ce que l'obituaire[10] rappelle encore à la fin du Moyen Âge ?

Les doyens s'illustrèrent aussi en offrant à la paroisse des reliques parmi celles qui comptaient le plus pour Saint-Germain. Jean Chuffart, doyen de 1438 à 1450, chancelier d'Isabeau de Bavière, conseiller au Parlement et chancelier de Notre-Dame, fit enchâsser dans un bras-reliquaire d'argent et de cuivre un ossement de saint Germain d'Auxerre[11]. Avant lui, Guillaume de Gaudiac, doyen de 1397 à 1414, "moult notable clerc en son temps et seigneur de très belle et commendable vie[12]", obtint des bénédictins d'Auxerre en 1403 un morceau du manteau de Germain. Il semble que ce soit la seule relique qui ait survécu aux profanations de 1793[13]. Les laïcs n'étaient pas en reste pour autant et la fabrique de son côté conservait des reliquaires tout aussi beaux et manifestant une ostentation plus grande dans la mesure où la mémoire était relayée par un renvoi sans équivoque à la personne de leur donateur : "Ung autre grant reliquaire d'argent doré au pié duquel est ung escusson aux armes de messire Philibert Paillart et au dessus une petite croix fermant à viz d'argent pesant viii marcs v esterlins ou environ"[14]. Paillart fut troisième président de la Grand Chambre du Parlement depuis 1370. Il mourut en 1387 et cent ans plus tard, dans l'inventaire cité, son souvenir était encore très précis. À la différence des livres, les reliques avaient aussi l'avantage d'être très régulièrement exposées aux vues de tous pour être vénérées[15].

Le mobilier de l'église était donc le fruit de multiples donations. Communauté et fabrique en prenaient grand soin, faisant très souvent dresser des inventaires de leurs biens[16]. Les marques de la bonne réputation ornaient même, ce qui peut nous sembler incongru, les vêtements liturgiques, la vaisselle sacrée et les ornements d'autel. Mais il faut d'abord y voir un geste de piété dans la volonté de s'associer à la liturgie sans être présent. Et cela participe encore à l'enrichissement de la communauté. Les chanoines utilisaient au quotidien toute une panoplie pour le service divin qui leur était allouée à vie mais qui était propriété collective. Cela ne les empêchait pas d'y ajouter des marques personnelles. L'inventaire de 1461-1463[17] mentionne ainsi : "Item trois chappes de samit vermeil sur fil, garniz d'orfraiz trilliés de soye blanche, que donna maistre Michiel d'Arques, avec chasuble, dyacre et soubzdiacre, et paremens d'aubes, estolles et fanons de mesmes". Le plus bel exemple est encore fourni par les doyens de Saint-Germain. Au

---

[10] AN, LL 433 f°25.

[11] LEBEUF (J.), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t. I, Paris, De Féchoz-Letouzey, rééd. 1883, 664 pages, p. 28.

[12] *Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement (1400-1417)*, TUETEY (A.) éd., t. II, Paris, Renouard, 1888, 350 pages, p. 183.

[13] TROCHE (N.-M.), *Histoire et monographie de l'église ci-devant collégiale, actuellement paroissiale et royale de Saint-Germain l'Auxerrois de Paris*, v. 1842, ms 428 de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, 337 folios, f°53 et f°103.

[14] AN, LL 729 f°98v.

[15] Le "clerc de l'euvre" devait les disposer tous les dimanches et fêtes dans l'église et veiller sur elles. En témoigne cette mention : "La boiste où l'en mect l'argent de la dite fabrique à laquelle est atachée une longue chaynete d'argent que on a acoustumé passer parmy toutes les dites reliques", LL 729 f°16v et f°117.

[16] Ordre est donné le 6 février 1460 au notaire de dresser sur parchemin l'inventaire des livres, ornements, vases, reliquaires et autres biens meubles appartenant au doyen et au chapitre "au nom de leur église", LL 396 f°115v. C'est celui conservé en L 569 pièce n°4.

[17] AN, L 569 pièce n°4 f°6. Michel d'Arc, chapelain du roi Charles VI, fut chanoine d'avant 1425 à 1433.

début du XVI[e] siècle[18], la chape de celui-ci était couverte de brocart d'or et les armes de Guillaume Hector, doyen de 1514 à 1526, étaient brodées autour de petites scènes représentant la vie de la Vierge. D'autres que les clercs du lieu pouvaient également offrir des vêtements liturgiques qui étaient utilisés au quotidien dans le chœur. C'est ainsi que le 16 août 1465[19], Jean Cheneteau apporta en chapitre pour être confiés à la garde de l'église, plusieurs présents faits par Nicolas Marchand dont il était l'exécuteur testamentaire. Fils d'un prévôt de Paris, Nicolas habitait rue de l'Arbre-Sec dans la paroisse Saint-Germain et avait fait une très belle carrière comme conseiller au Parlement et chanoine de Paris et Orléans. La liste de ces objets fut reportée à la fin de l'inventaire de 1460-1463[20] : "Item c'ensuit la déclaration de certains biens donnés à la dicte église par feu monseigneur maistre Nicole Marchant. Premièrement une chasuble de drap damas aux armes[21] dudit deffunt cendré, garnis d'estolle et fanon et aube parée avecque troys nappes à euvre de Damas. Item ung estui de vermeil garny de corporaulx. Item ung calice d'argent doré, pesant quatre mars ou environ, aux armes dudit deffunt armoyé. Item deux burettes d'argent doréez pesant deux mars, deux onces, xv esterlins. Item une paix d'argent doré à ung bouton dessuz, ou millieu de laquelle a ung ymage de crucifix d'escaille de parle." Cela est complété le 1[er] août 1467[22], toujours par l'intermédiaire de Cheneteau, d'un très beau missel en délicat parchemin, couvert de satin, doté de deux fermoirs d'argent sur lesquels on trouvait à nouveau les armes du défunt. Cette particularité était encore plus nécessaire quand les ornements cédés devaient servir à célébrer le service funèbre du donateur. Le clerc de la fabrique devait garder entre autres trésors[23] "ung autre calice vere marqué sur le pié d'un Dieu de pitié et sur la plateyne ung jugement que feu Guillaume Hemonnet donna, pesant ung marc, iiii onces et demye". Guillaume, notaire au Châtelet et marguillier de Saint-Germain de 1432 à 1435[24], habitait avec son épouse Jeanne un hôtel rue Saint-Germain. Ils demandèrent en 1461[25] une messe basse à la fabrique et lui laissèrent un coffre posé dans l'église pour garder ce calice, un missel et une chape ornée d'ornements parmi lesquels il pouvait bien y avoir leurs armes. Ce coffre devait se trouver à côté de l'autel où était dite leur messe[26]. L'identification des ornements devait même être chose courante concernant une personne de grande réputation. Pierre Robert, doyen de Saint-Germain de 1364 à 1397, petit-neveu de Clément VI, avait demandé une messe basse quotidienne annoncée par trente coups de cloche à l'autel Notre-Dame de Saint-Jacques aux Pèlerins à Paris. Les procureurs de l'église promirent de fournir calices, livres et ornements et d'y faire mettre les armes de Pierre. De fait, dans un compte de 1400-1401, ils achètent à un chasublier une chasuble blanche et noire et y font broder les armes du feu doyen[27].

---

[18] TROCHE (N.-M.), *op. cit.*, f°96. Les armes de Guillaume Hector étaient d'azur au chevron d'or cantonné de trois croissants d'azur surmonté de trois tours d'or crénelées et huissées, cf. *Épitaphier du Vieux Paris*, épitaphe n°2057.

[19] AN, LL 396 f°161v.

[20] AN, L 569 pièce n°4 f°9.

[21] Ses armes étaient d'azur au loup rampant d'or et une étoile du même au premier quartier. Nicolas rédigea son testament le 26 mars 1463 et fut inhumé le 20 juillet devant le grand autel du chœur, cf. *Épitaphier du Vieux Paris*, épitaphe n°2055.

[22] AN, LL 398 f°6.

[23] AN, LL 729 f°100v et f°118.

[24] AN, LL 729 f°92.

[25] AN, LL 729 f°70v-71 et f°80v.

[26] Le 3 mai 1401, le chapitre concéda ainsi à un bourgeois de Paris un lieu devant l'autel de la chapelle Saint-Michel, pour poser un coffre renfermant tout le nécessaire pour le service divin, LL 393 f°40.

[27] Archives de l'Assistance Publique, fonds Saint-Jacques aux Pèlerins, article 158, n°232, cote 2322 f°5

Avec les dons de vêtements liturgiques armoriés, on s'achemine résolument vers une œuvre qui vise la période *post mortem* de la part des donateurs, car cela s'accompagne très souvent de dispositions en ce sens. La plupart du temps, les dons de vêtements sont faits en contrepartie d'une sépulture ou d'une fondation funéraire : le 3 décembre 1510[28], Nicolas Sergent, clerc de chœur, fait don au chapitre de deux parements d'autel, un en tissu de Damas et l'autre en satin rouge qu'il avait fait faire "en l'honneur de Dieu et de l'église" pour servir à l'autel majeur, ainsi que d' "ung pavillon de velours noir", où étaient semés des croissants en fil d'or, pour couvrir le Saint Sacrement sur le même autel. Il demande en contrepartie le droit d'être enterré dans l'église, ce que les chanoines lui accordent, à condition que ce ne soit pas dans le chœur, preuve que la notabilité de Nicolas n'était pas suffisante pour y avoir accès. Par bonheur, l'épitaphe de Nicolas existe toujours. Elle a été rescellée dans le sol d'une des pièces qu'abrite le premier étage du porche de l'église, probablement vers 1840 car en 1839[29], elle était encore en place contre l'entrée latérale du chœur, à côté de celle de Guillemette, sa mère, et les deux épitaphes portaient leurs armes, maintenant illisibles.
Dans le registre de la piété, la notoriété des paroissiens et des clercs s'affichait d'autant plus qu'elle se lisait, non plus sur le seul mobilier, mais dans l'espace même de l'église. Que l'on pense aux graffiti gravés sur les stalles ou aux noms des paroissiens notables sur les bancs. On ne peut le vérifier pour Saint-Germain, car depuis 1831, ni stalle ni banc n'existe plus. Mais d'autres manières très élaborées de s'approprier l'espace ont été mises en œuvre pour laisser à l'éternité la trace d'un passage réussi sur terre. L'exemple de Nicolas Sergent nous conduit vers les sépultures. Les inhumations dans l'église même étaient extrêmement fréquentes à Saint-Germain, bien que l' "ouverture de la terre" fusse payante et que cela en réservait déjà l'accès aux plus fortunés. Mais on pouvait se faire enterrer dans l'église sans y laisser de trace voyante. Ceux qui souhaitaient que l'on fasse longtemps mémoire de leur existence y ajoutèrent une pierre tombale, avec un texte particulier célébrant leurs vertus ou encore une effigie, personnalisant ainsi l'espace occupé. Le corps du doyen Jean Vivien fut recouvert en 1451[30] d'une pierre le représentant, ce qui n'avait rien d'exceptionnel. Mais le 16 juillet 1499[31], le chapitre autorisa la veuve de Jean Puillois, procureur de la Chambre des Comptes, à faire placer une petit épitaphe de pierre d'un pied de large et de long contre le pilier où Jean avait été inhumé, face à l'horloge et celle-ci vante, avec un brin de maladresse, la réputation du personnage[32] : "Cy devant, auprès du pilier / gist de céans un marguillier / maistre Jean Puillois surnommé / en son vivant bien renommé / entant que procureur fut oncques / frequentant la chambre des comptes / qui de bienfaits plein comme l'œuf / mil quatre cent nonante et neuf / trepassa dont fut grand esmoy / le quatorziesme jour de may / priez pour luy je vous en prye / Jésus et la Vierge Marye".

Les inscriptions ne visaient pas qu'à rappeler la remarquable identité du défunt et la date de sa mort. Elles avaient aussi pour but, en partie pratique, d'inscrire dans la mémoire les offices funèbres dûment payés par celui-ci. Au même endroit que l'épitaphe de

---

et f°29. Les armes de Pierre Robert sont d'argent à la bande de gueule accompagné de six étoiles posées trois et trois, écu surmonté d'une Vierge à l'Enfant, cf. *Épitaphier du Vieux Paris*, épitaphe n°2069.
[28] AN, LL 400 f°119.
[29] *Épitaphier du Vieux Paris*, épitaphes n°2149 et 2150.
[30] AN, LL 396 f°6.
[31] AN, LL 399 f°151 et f°156.
[32] *Épitaphier du Vieux Paris*, épitaphe n°2068.

Nicolas Sergent, a été conservée une autre dalle de pierre qui rappelle les soins de Laurent Cailleau, paroissien de Saint-Germain depuis au moins 1456, marguillier de 1476 à 1479[33] et procureur en Parlement, pour son épouse : "Venerable homme, maistre Laurens Calleau, procureur au Parlement, a fondé à toujours perpetuellement en l'église de céans ung obit solennel et manuel le 6e jour de janvier et deux messes basses chacune sepmaine […] estre dicte par les haulx vicaires du cueur incontinent après matine, les jours des mercredis et vendredis et en la fin d'icelles dire le pseaulme *De profundis* et les orasons acoustumées sur la fosse et tumbe de la dicte Marguerite assise devant ce pillier et sera payé par le procureur de la communauté par chascune messe deux solz parisis, et semblablement la dicte Marguerite a fondé à l'autel parochial d'icelle église quatre obitz aux quatre termes de l'an, et ad ce faire sont tenuz et obligez les doyen, chappitre, communauté et margueliers de ceste dicte église, chascun en son […] comme appert par lettre faicte et passée par devant deux notaires du Chastelet de Paris. Priez Dieu pour son ame. Amen". Le lieu de la sépulture était donc visité très souvent afin d'y célébrer l'office demandé. Le 19 mars 1499[34], la veuve et les héritiers d'Eustache de Sansac, général des finances, demandent au chapitre la permission de mettre un coffre de bois à côté de la tombe du défunt pour y conserver les ornements ecclésiastiques nécessaires à la récitation de l'office en sa mémoire. L'espace se trouvait donc très clairement délimité et associé à lui, pour peu que son épitaphe vantât également son renom.

Plus la notoriété est grande et la richesse assurée, plus celles-ci sont envahissantes. Elles vont jusqu'à modifier l'architecture même de l'église en ajoutant peu à peu des chapelles funéraires sur ses pourtours. À Saint-Germain, ces chapelles construites contre les murs de l'église commencent à former un double bas-côté du côté sud du chœur à la fin du XVe siècle.[35] La chapelle axiale est l'œuvre de Jean Tronson, marchand drapier établi place aux Chats, qui fit abattre en 1505[36] le mur du chevet entre deux gros piliers et les maisons situées derrière pour construire un petit édifice avec une fosse voûtée destinée à recevoir des tombeaux. Celui-ci fut bénie par l'évêque de Pamiers le 12 mai 1506[37] mais restait à établir la clôture. Jean s'y fit enterrer avec son épouse et y fit même ériger un monument représentant la Mise au Tombeau, exécuté par le sculpteur Jean Solas. Tout cela a disparu mais on distingue encore sur les voûtes de la chapelle les armes de Jean[38] et même sur la frise extérieure des murs, au dessus des baies, des tronçons de poisson (une tête, un corps, une queue), rappelant peut-être subtilement le patronyme du fondateur.

Pour assurer la pérennité de ces fondations, si somptueuses soient elles, les laïcs avaient sur les clercs l'avantage d'une descendance qui pouvait veiller à maintenir la trace d'un ancêtre fameux. La construction d'ensembles comme les chapelles vise d'ailleurs souvent à asseoir la renommée familiale, elle appartient au comportement habituel d'une classe sociale riche et attachée à sa réputation. Le chanoine et chantre de Saint-Germain Jean Le Varre (1474-1491) avait bien fait construire une chapelle en 1479 mais faute d'héritiers elle fut concédée à une autre famille en 1514 et même détruite en 1518[39]. La famille de Michel de Laillier en revanche s'attacha à pérenniser sa présence à Saint-

[33] AN, LL 729 f°149 et f°169v ; *Épitaphier du Vieux Paris*, p. 154, note 3.
[34] AN, LL 399 f°142v.
[35] BOINET (A.), *op. cit.*, p. 267.
[36] AN, LL 400 f°49v.
[37] AN, LL 400 f°64v.
[38] Les armes de Jean sont coupé au un d'azur à une branche de coudrier de trois pièces d'or, au deux d'argent, maçonné de sable, cf. *Épitaphier du Vieux Paris*, épitaphe n°2119 et BOINET (A.), *op. cit.*, p. 267.
[39] AN, LL 398 f°254 et L 646 pièce n°4.

Germain. Il faut dire que le personnage était d'envergure : changeur et orfèvre, il fut trésorier de France, maître des Comptes et eut un rôle actif dans la libération de Paris en 1436 pour avoir été l'un des plus fidèles partisans de Charles VII[40]. Paroissien de Saint-Germain comme son père Richard et même marguillier, il fit construire à son exemple, une chapelle dans le chœur en 1406[41]. Il mourut en 1440 et en 1455, sa fille Jeanne, épouse de Pierre Lorfèvre, confirma par acte au Châtelet la fondation faite par Michel d'une messe quotidienne à célébrer dans sa chapelle pour lui, ses ancêtres et ses bienfaiteurs. En 1493, Pierre II Lorfèvre, maître des Comptes, donna au chapitre des livres, un calice et une grosse rente pour la célébration perpétuelle des messes de la fondation. En 1507 encore, son fils Bertrand, lui aussi maître des Comptes, offrit une rente pour la réparation et la couverture de la chapelle[42]. De la part de ces familles, on pouvait s'attendre à un jeu de surenchère pour rivaliser de splendeur à la gloire du lignage, d'autant que le chapitre concédait souvent toute liberté de décorer et de clore les chapelles. Elles constituaient donc des espaces en soi dans l'église pour de véritables programmes iconographiques, se déclinant dans les tableaux, les peintures, les statues, les retables, les vitraux.

Au début du XVI^{e} siècle, deux très grandes familles cherchent très visiblement à se surpasser dans l'espace du chœur de la collégiale, les Cerisay (apparentés aux Lorfèvre) et les Poncher qui font construire deux chapelles voisines dans le bas-côté sud. En janvier 1506[43], Louis Poncher, conseiller, notaire et secrétaire du roi puis trésorier, obtient du chapitre et de la fabrique le droit de construire à ses frais une chapelle touchant par derrière au presbytère qu'il faudra en partie démolir. Un caveau y sera creusé pour recevoir les corps de lui, sa femme, ses enfants et les parents portant leurs armes. Elle est bénie le 1er janvier 1507 par Etienne, le frère de Louis, alors évêque de Paris puis archevêque de Sens, garde des sceaux et ambassadeur de Louis XII et François I^{er}. Louis et son épouse décèdent en 1521 et 1520. Leurs héritiers, dont leur fils François, lui-même évêque de Paris, décident de faire sculpter les gisants des deux époux par Guillaume Regnault et Guillaume Chaleveau, artistes tourangeaux de renom[44]. Sont conservés au Musée du Louvre les deux effigies en albâtre de Louis Poncher et Roberte Legendre ainsi que le soubassement orné de trois statues de la Foi, l'Éspérance et la Charité[45] aux deux extrémités duquel sont gravées leurs armoiries. Dans l'enfeu originel qui subsista jusqu'en 1794, des plaques de marbre contenaient leurs épitaphes et le texte de leur fondation[46]. La fille des époux, Anne, épousa le conseiller du roi Antoine Bohier. Sans enfant, elle associa un parent à l'entretien de la chapelle. Elle et son mari marquèrent aussi de leur empreinte l'espace de Saint-Germain : on reconnaît leurs armoiries dans les verrières occidentales du bras sud du

---

[40] BLOCH-MICHEL (A.), "Michel de Laillier, bourgeois de Paris" dans *École nationale des Chartes, Positions des thèses*, 1950, p. 11-12. Une rue du XVIII^{e} arrondissement de Paris porte actuellement son nom.

[41] AN, LL 394 f°55v.

[42] AN, L 646 pièce n°12 D.

[43] AN, S 101 et LL 400 f°60v. On trouvera tous les renseignements sur la famille Poncher dans LAPEYRE (A.) et SCHEURER (R.), *Les notaires et secrétaires du roi sous les règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII*, t. I, Paris, Bibliothèque Nationale, 1978, 320 pages, notice n°541.

[44] Le contrat est publié par GRANDMAISON DE (L.), "Les auteurs du tombeau des Poncher" dans *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 21^{e} session, 1897, p. 87-96.

[45] Les armes de Louis sont d'or au chevron de gueules, chargé en chef d'une tête de maure de sable tortillée d'argent, accompagnée de trois coquilles de sable, deux en chef et une en pointe. Les monuments sont actuellement référencés LP 443, LP 444 et RF 1063.

[46] Publiés par GUILHERMY DE (M. F.), *op. cit.*, p. 153-154 et dans *Épitaphier du Vieux Paris*, épitaphes n°2160 et n°2161.

transept, en dessous d'une représentation de l'Ascension et de l'Incrédulité de saint Thomas qu'ils ont probablement financée si leurs armes sont placées au bon endroit[47]. Dans les mêmes années, l'espace est pourtant balisé encore davantage par la famille Cerisay qui donna à Saint-Germain deux doyens, Pierre (1474-1507) puis Nicolas (1507-1514). À eux seuls, les Cerisay utilisèrent presque tous les supports possibles dans l'église pour marquer leur présence. Pierre donna en 1501 un missel copié et enluminé d'après un modèle imprimé, acheté pour cela par le chapitre en 1499[48]. La chape du doyen était également brodée à ses armes et il en offrit une autre en drap d'or en 1505[49]. En 1503[50], il construisit avec son neveu Pierre, le père de Nicolas, président à la Cour des Aides, une chapelle où le doyen se fit enterrer et représenter en statue vêtue du costume canonial, couchée sur un socle, sous un arc creusé en renfoncement dans le mur. Au dessus du gisant, on pouvait encore lire en 1839 l'épitaphe sur une lame de cuivre ainsi que le texte de ses fondations pieuses gravé sur une table de pierre, aux angles de laquelle deux écussons représentant ses armes avaient été détruits par l'humidité. Il avait souhaité que les chapelains disent pour lui sept messes par semaine, une antienne à Notre-Dame à la fin des matines à dire genoux fléchis et la récitation du *De profundis* sur sa sépulture, dûment aspergée d'eau bénite. Au XVIII^{e} siècle[51], les messes ne se disaient plus mais l'antienne était toujours chantée au chœur et, assortie d'une importante distribution de pain pour qui y prenait part, elle s'appelait "l'antienne du pain de communauté". Son neveu enterré avec son épouse dans la chapelle en 1510 légua un parement d'autel argenté ainsi qu'un dais en velours bleu semé de croissants d'or où l'on reconnaissait sans peine ses armoiries[52]. Celles-ci figurent aussi dans les écoinçons inférieurs gauche et droit de la rose du bras nord du transept. La rosace, magnifique, représente Dieu le Père entouré d'anges et de saints[53]. Oscillant sans cesse entre utilité immanente et visée transcendante, ces traces de la notoriété, à défaut de la créer, l'ont jusqu'à nos jours manifestée et véritablement magnifiée.

[47] BOINET (A.), *op. cit.*, p. 292. On peut s'interroger sur leur emplacement originel d'après les dossiers sur leur restauration en 1901-1905, conservés au Service des objets d'art religieux des affaires culturelles de Paris.
[48] AN, LL 399 f°144 et f°193.
[49] AN, LL 400 f°54. Ses armes sont d'azur à trois croissants d'or, cf. *Épitaphier du Vieux Paris*, épitaphe n°2158.
[50] AN, LL 400 f°32.
[51] AN, L 556 A pièce n°2 f°9v-10.
[52] AN, LL 400 f°118 et TROCHE (N.-M.), *op. cit.*, f°96.
[53] BOINET (A.), *op. cit.*, p. 290.